

FESTIVAL

un talent pas si différent



2025

**EXPOSITIONS EN ARTS VISUELS
SPECTACLE EN ARTS DE LA SCÈNE**

FESTIVAL « UN TALENT PAS SI DIFFÉRENT » 2025

La 2^e édition du Festival « Un talent pas si différent » de la Chaudière-Appalaches, organisée par L'ARLPH-CA, se déroulera de la fin mars à la fin mai 2025 dans quatre secteurs de notre vaste région soit les secteurs de Lévis, Montmagny, Saint-Georges et Thetford Mines.

Le mandat que se donne le Festival est de mettre de l'avant le talent artistique des personnes en situation de handicap. Celui-ci comporte deux volets : des Expositions en arts visuels (4) et un Spectacle en Arts de la scène.

Les objectifs du Festival Un talent pas si différent de la Chaudière-Appalaches sont de :

- Permettre aux personnes handicapées de se réaliser à travers les arts;
- Offrir une activité d'envergure pour assurer un maillage entre les personnes handicapées et la population en général;
- Mettre en lumière le potentiel créateur et les réalisations concrètes de personnes handicapées, contribuant ainsi à sensibiliser la population à leur participation à la vie culturelle de la communauté;
- Susciter l'intérêt des personnes handicapées à pratiquer régulièrement des activités culturelles;
- Bonifier l'offre d'ateliers d'arts visuels et de la scène en prenant en compte les clientèles à besoins particuliers et leurs intérêts.

VOLET : LES EXPOSITIONS EN ARTS VISUELS

Lieux et dates

Ville	Lieu	Dates	Accrochage	Décrochage	Vernissage
Lévis	Bibliothèque Jean-Gosselin	5 avril 31 mai 2025	2, 3, ou 4 avril À confirmer	À confirmer	À confirmer
Montmagny	Bibliothèque de Montmagny	22 avril 30 mai 2025	19 ou 21 avril 13h à 16h À confirmer	31 mai ou 2 juin 9h à 12h À confirmer	À confirmer
Thetford Mines	Espace culturel Le Vitrail	20 mars 30 mai 2025	19 mars 13h à 16h À confirmer	4 juin 9h à 12h À confirmer	19 mars À confirmer
St-Georges	Centre culturel Marie-Fitzbach	20 mars 4 mai 2025	18 ou 19 mars À confirmer	À confirmer	À confirmer

Les œuvres d'arts visuel acceptées :

Les arts plastiques traditionnels tels que le dessin, la peinture, la sculpture ou la bande dessinée, mais également la photographie, les installations et les nouveaux médias. Les techniques mixant différentes formes d'art sont également acceptées

Les œuvres présentées sont des créations ou des adaptations des artistes en situation de handicap. Les artistes participants peuvent être accompagnés dans leur création par un professionnel ou un intervenant permettant ainsi le développement des compétences.

Pré-inscription

Afin d'être officiellement inscrit au festival, l'artiste ou un collectif associatif doit prendre contact avec le responsable du festival de l'ARLPH-CA pour signifier son intérêt via projet@arlpca.com ou au 418-580-1250, et ce, avant le 30 novembre 2024.

L'artiste devra décrire brièvement la ou les œuvres qui seront exposées (médium utilisé, dimensions, etc.) ainsi que ses besoins.

Les premiers inscrits seront priorisés, car les espaces d'exposition sont limités.

Les responsabilités des artistes

- Fournir une description de votre projet artistique permettant l'accrochage et l'aménagement des salles d'exposition;
- Apporter au lieu d'exposition la ou les œuvres lors de l'accrochage à la date et l'heure fixées par l'organisation;
- S'assurer que la ou les œuvres sont disponibles pour toute la durée de l'exposition;
- Être présent lors du vernissage, ouverture officielle, de l'exposition;
- Prévoir revenir récupérer la ou les œuvres exposées lors du démontage à la date et l'heure fixée par l'organisation;
- Il est de la responsabilité de l'artiste ou de l'organisme, si nécessaire, d'avoir un accompagnateur;

ADRESSES DES SALLES D'EXPOSITION

Bibliothèque Jean-Gosselin

3315, Avenue des Églises, Lévis, G6X 2V3

Contact : Alexandrine Levasseur

Bibliothèque municipale de Montmagny

138, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny, G5V 1K6,

Contact : Chantal Couture

Espace culturel Le Vitrail

1254, rue Ste-Marie, Thetford Mines, G6G ST3

Contact: Stéphanie Gamache

Centre culturel Marie-Fitzbach

250, 18^e Rue, Saint-Georges, G5Y 4S9

Contact : Caroline Veilleux

VOLET : SPECTACLE EN ARTS DE LA SCÈNE

Lieux et dates (Les démarches sont en cours, à confirmer)

Salle : L'Entrecours du Cégep Beauce-Appalaches
1055, 116^e Rue, St-Georges, Qc' G5Y 3G1

Dates : Dernière semaine de mai 2025 (25 ou 31 mai ou 1 juin, à confirmer)

Heure du spectacle: 14h à 15h30

Générale technique : 10h à 12h

Dîner tous ensembles : 12h à 13h30

Spécifications techniques de la salle

Salle de type cabaret de 136 places. Elle permet un cachet intimiste aux spectacles présentés. La salle est accessible, se trouvant au premier étage du Cégep Beauce-Appalaches près de l'entrée principale. La salle de spectacle et les toilettes sont à proximité sur le même étage.

L'Entrecours est une salle dans laquelle les producteurs « Les Amants de la scène » produisent des spectacles d'artistes professionnels.

Du point de vue technique, elle est équipée en permanence de sonorisation, micros, éclairage, porteuse et de rideaux de scène.

Dimension de la scène : 20' x 12' et d'hauteur 24''.

Une équipe de techniciens réguliers connaissant la salle feront partie de l'équipe de production.

Les numéros d'Arts de la scène acceptés :

Les champs de pratique des arts de la scène regroupent le théâtre, l'improvisation, lecture d'un texte, l'humour, les arts du cirque, la magie, la musique, le chant et la danse incluant le breakdance. Les pratiques interdisciplinaires peuvent aussi faire partie des arts de la scène.

L'inscription

Afin d'être officiellement inscrit au festival, l'artiste ou un collectif associatif doit prendre contact avec le responsable du festival de l'ARLPH-CA pour signifier son intérêt via projet@arlpca.com ou au 418-580-1250, et ce, avant le 30 novembre 2024.

L'artiste devra décrire brièvement le numéro qu'il souhaite mettre en scène ainsi que ses besoins.

Les premiers inscrits seront priorisés car la programmation du spectacle, d'environ 90 ou 120 minutes, aura un nombre limité de performances, tout en recherchant une diversité de disciplines.

Règlements d'admissibilité au volet Spectacle Arts de la scène

- Les prestations artistiques de groupe doivent minimalement être composées d'un membre ayant une limitation fonctionnelle;
- Un artiste peut faire partie de plus d'une prestation;
- Après l'acceptation de la prestation lors de l'inscription, chaque participant a la responsabilité de pratiquer son numéro afin de livrer une performance de qualité;
- Les artistes, lors de la journée du spectacle, doivent être disponibles pour la générale technique (10h à 12h), le dîner (offert par l'organisation) et pour toute la durée du spectacle en après-midi (14h à 15h30);
- Il est de la responsabilité de l'artiste ou de l'organisme, si nécessaire, d'avoir un accompagnateur;
- Les artistes ayant des besoins particuliers liés à leur handicap ont la responsabilité d'en faire part à l'organisation.

Contenu des performances

- Les prestations artistiques sont des créations ou des adaptations. Des intervenants ou des professionnels peuvent soutenir les participants de façon continue à la création des performances;
- Certains numéros pourraient être exclus ou modifiés par l'organisation afin de respecter le public, les lieux et la sécurité;
- Les décors et les accessoires sont permis, mais doivent être approuvés par l'organisation;
- Les instruments, les décors et accessoires doivent être apportés à la salle par les participants 30 minutes avant le début de la générale, soit pour 9h30.

FESTIVAL

un talent pas si différent



2025

ORGANISÉ PAR



**VOUS SOUHAITEZ EN JASER,
CONTACTEZ LE RESPONSABLE DU FESTIVAL :**

Pierre Quintin

projet@arlphca.com

Cell : 418.580.1250